

VIDE-GRENIER

À NOAILHAC (81)

Dimanche 28 Juin 2026

Ouverture au public jusqu'à 18h

Accueil des exposants dès 7h

10€ les 4 mètres linéaires

Réservation au : 06.18.64.35.46
ou cdfnoailhac@hotmail.com

Petite restauration sur place pour les visiteurs
ou livraison sur emplacement pour les exposants



REGLEMENTATION INTERNE AU VIDE GRENIER

1. Le Comité des fêtes de Noailhac se réserve le droit d'arrêter les inscriptions dès que les emplacements seront tous réservés. Les dossiers complets sont traités dès réception.
2. Le prix de l'emplacement (4 mètres) est fixé à 10 Euros.
3. Le paiement des emplacements devra être fourni lors de l'inscription ainsi que la **photocopie de la carte d'identité** et l'attestation sur l'honneur dûment remplie.
4. Toute réservation non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. Dès réception de votre courrier, la réservation sera enregistrée (pas de confirmation de notre part)
5. Les objets exposés et biens personnels ou accident corporel ne sont en aucun cas sous la responsabilité des organisateurs.
6. Les véhicules, une fois déchargés, seront acheminés sur un parking prévu à cet effet.
7. Les exposants devront avoir pris connaissance du présent règlement à la suite de quoi aucune réclamation ne sera acceptée par les organisateurs.
8. L'accueil des exposants débutera à partir de 7h. Chaque exposant sera amené par un organisateur à l'emplacement qui lui est attribué.
9. Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés dans l'enceinte du vide grenier à la fin de la journée. La vente d'animaux vivants, produits dangereux, armes...est strictement interdite.
10. La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR et BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Je soussigne, Melle, Mr.....

Demeurant.....

Code postal.....Ville.....

Tél.....

Mail

Nbres d'emplacements (1 emplacement= 4 mètres)x 10 euros

Atteste sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile conformément à l'article n°2009-16 du 7 janvier 2009

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à.....

Le.....

Signature :

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du COMITE DES FETES DE NOAILHAC accompagné de la photocopie de la CARTE D'IDENTITE.

La réservation est à envoyer à

Comité des fêtes de Noailhac place Paul Granaud 81490 NOAILHAC